

CONSEIL MUNICIPAL DU 04 Mars 2021

44X21

MISE A DISPOSITION DE LA SALLE DE CONCERT LE JAS ROD POUR LES RÉPÉTITIONS DE LA BANDA DU DOCK

Dans le cadre de sa politique culturelle et de l'accès du plus grand nombre à la culture, la ville accueille régulièrement des compagnies en résidence de création artistique dans le cadre de conventions.

En ces temps de crise sanitaire, au-delà de la création artistique, certains musiciens professionnels, privés de concerts live en raison des décrets en vigueur prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid-19, sollicitent la commune pour pouvoir accéder à nos équipements afin de mettre en place des temps de répétition dans des conditions optimales.

Ainsi, le groupe Marseillais La Banda du Dock (association GMA la Banda du Dock, 55 rue du berceau, 13 005 Marseille ; siren 431 334 46, présidée par Philippe Marengo) déjà accueilli sur la commune pour des concerts, sollicite la commune pour bénéficier du Jas Rod pour une journée de répétition le 28 mars 2021.

Il est proposé au Conseil Municipal de mettre gracieusement le Jas Rod à disposition de la Banda du Dock le 28 mars 2021, ainsi que 5 jours complémentaires, au besoin, consécutifs ou non, à positionner selon un calendrier à établir avec le service culture, sur une période entre le 08 mars 2021 et le 31 août 2021.

Le CONSEIL MUNICIPAL,

Vu l'avis favorable de la Commission Animation du Territoire

- APPROUVE la mise à disposition gratuite de la salle le Jas Rod à la Banda du Dock
- SE PRONONCE comme suit :

POUR :	35
CONTRE :	0
ABSTENTION :	0

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait copie conforme
Les Pennes Mirabeau, le 05 Mars 2021
LE PREMIER ADJOINT AU MAIRE

JEAN-MARC LEONETTI